## **COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 3 FEVRIER 2020**

**PRESENTS:** Dominique CHAUVIN, Martial BASTAROLI, Daniel JEANNAUX, Robert TOMATIS, Julie DAVID, Marine BINETRUY.

**EXCUSES :** Christopher SANTOS. **ABSENTS :** Fabrice RAMBOZ, Daniel ADAM.

Approbation du compte rendu du 6 Janvier 2020.

## **ORDRE DU JOUR:**

- 1. Examens des devis pour les travaux à prévoir au budget 2020,
- 2. DIA à valider,
- 3. Questions diverses.
- 1. Devis budget 2020:
- Fenêtres salle Polyvalente, salle de la couture et appartement au-dessus de l'office du tourisme :
  - Entreprise GUILLEMIN = 13 372€ HT
  - Les Artisans de la Chapelle = 8 598€ HT

Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise des Artisans de la Chapelle d'un montant de 8 598€ HT.

- Rénovation appartement au-dessus de l'ancienne perception :
  - Les Artisans de la Chapelle (Fenêtres, cuisine, salle de bain) = 9 922,95€ HT
  - Entreprise CRETIN (murs) = 4 208,65€ HT

Le conseil municipal valide à l'unanimité les devis des entreprises ci-dessus pour un montant de 14 131.60€ HT.

- Rénovation aire de jeux du centre et création d'une aire de jeux Rue Clos Paguet :
  - Entreprise Proludic = 13 712.94€ HT. Devis validé à l'unanimité.

## 2. DIA (Déclaration d'intention d'aliéné) à valider :

La commune ne fait pas jouer son droit de préemption pour la vente de la maison de Mr et Mme ROUX, rue Lilette.

## **3.** Questions diverses :

- Le conseil municipal décide de ne pas renouveler l'adhésion à l'association des Petites cités comtoises de caractères.
- Le conseil municipal décide à l'unanimité de démettre le second adjoint de ses fonctions.
- Le conseil municipal accepte que la beurrerie et que l'entreprise Nozeroy Motoculutre installent leur panneau au coin de la route de Longcochon.
- Par délibération en Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura, le 9 juillet 2019, il est approuvé après étude et soustraction de la part des études non liées aux travaux de viabilisation, le prix de vente de 40 000€, initialement fixé à 47 770€ par délibération du 19 décembre 2018. Le conseil municipal valide cette nouvelle offre.

FIN DE LA SEANCE : 22H30